



GUILLAUME VARINOT  
RESPONSABLE DES RELATIONS PRESSE  
Service presse-communication  
Tél. : 07 62 41 39 18



GV/CL

Lundi 25 mars 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
**TOUS AU COMPOST : DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS BIODÉCHETS !**

Dans le cadre de la **semaine nationale du compostage de proximité** qui se déroulera du 30 mars au 14 avril 2019, Dijon métropole organise des animations gratuites pour valoriser la pratique du compostage des déchets organiques.

- **Samedi 30 mars de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h**  
**Animation jardinage au naturel avec distribution de compost** dans les 5 déchetteries de la métropole (*Chenôve, Dijon, Longvic, Marsannay-la-Côte, Quetigny*).  
Cette journée aura pour but d'initier le public aux pratiques de jardinage faciles et naturelles permettant de réduire les déchets (tonte, feuille mortes...), de faire des économies et de rendre service à l'environnement. En plus d'être au top sur les bons gestes à adopter, les participants pourront repartir avec du compost offert par Suez (dans la limite des stocks disponibles). Pour cela, penser à apporter un contenant (sac, remorque...).
- **Samedi 6 avril à 9 h, 10 h 30, 13 h 30 et 15 h**  
**Initiation au compostage**  
4 ateliers d'une heure seront proposés pour découvrir les méthodes, trucs et astuces pour réussir, à coup sûr, son compost et savoir comment le réemployer.  
Inscription à l'une des 4 sessions sur [www.trionsnosdechets-dijon.fr](http://www.trionsnosdechets-dijon.fr) (attention, places limitées à 12 personnes par session).  
*Placette-école de l'association Arborescence – 3 rue Guy de Maupassant à Dijon (école élémentaire Alain MILLOT)*
- **Dimanche 7 avril de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h**  
**Journée éco-citoyenne** au *jardin de l'Arquebuse* au cours de laquelle les ambassadeurs du tri de Dijon métropole animeront un stand sur le compostage partagé et l'association Arborescence sensibilisera les visiteurs aux pratiques du jardinage au naturel.

***Je réduis mes déchets, c'est pour la vie ! :***

*Produire moins de déchets est l'un des objectifs que s'est fixée Dijon métropole en menant de nombreuses actions depuis 2010.*

*En 2016, la collectivité a été lauréate du deuxième appel à projets « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage ». Elle poursuit ainsi les actions développées dans le cadre du programme local de prévention des déchets et s'engage dans une démarche d'économie circulaire. Le « zéro déchet, zéro gaspillage » est un idéal à atteindre : ne pas gaspiller, limiter au maximum la production de déchets, réemployer localement, valoriser au mieux en respectant la hiérarchie des modes de traitement des déchets qui n'ont pu être évités, recycler, s'engager dans des démarches d'économie circulaire.*

*La collectivité a signé un contrat d'objectifs déchets et économie circulaire (CODEC) avec l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) Bourgogne-Franche-Comté le 17 mars 2017 pour mettre en place un plan d'actions sur 3 ans. Ainsi, Dijon métropole s'engage à réduire de 10 % sa production de déchets entre 2010 et 2020 et à atteindre un taux de valorisation matière et organique de 55 % d'ici 2020.*